

SUIVI ALTERNE DU CANCER DE LA PROSTATE

Pour la surveillance des cancers de la prostate après la phase aigüe de traitement, un protocole de surveillance a été établi en concertation avec un comité de spécialistes en se basant sur les recommandations actuelles.



Les avantages

- Pas de perdus de vue
- Examens réalisés dans les temps impartis
- Temps de consultation médical optimisé
- Coopération ville/hôpital optimale

Fiche de surveillance du cancer de la prostate après prostatectomie totale

La surveillance du cancer de la prostate a deux objectifs principaux:

- 1° Détecter le plus précocement une récurrence
 - 2° Rechercher des effets indésirables liés au traitement radical.
- Pour le point 1° : il n'y a qu'un seul critère : le taux de PSA < 0.2ng/ml
(Si PSA ≥ 0.2ng/ml un avis urologique est souhaitable)

Nom Prénom : _____ Né le : _____ N° RODA : _____
Poids (en kg) : _____ Date de la consultation : ____/____/____

PSA < 0.2 ng/ml ? OUI NON (le patient doit être adressé à son urologue)

OPTIONNEL :

Troubles urinaires :

Pollakiurie ? OUI NON Nombre de mictions nocturnes : _____

Exploration de la continence urinaire :

Incontinence OUI NON
Est-ce une gêne dans la vie courante ? OUI (Si oui, avis urologique) NON

Nombre de protections utilisées : 0 1 2 3 et +

Troubles de l'érection ? OUI NON

Ces troubles sont-ils corrigés ? OUI NON
 Souhaitez-vous en parler à un urologue ?

Avec quel traitement ?

VIAGRA® (sildénafil) CIALIS® (tadalafil)
 LEVITRA® (vardénafil) Injections d'EDEX® (alprostadil)

Si injections d'EDEX® : Une ordonnance pour médicament exceptionnel a été prescrite

L'ordonnance a été renouvelée ? OUI NON

Les injections sont-elles efficaces ? OUI NON

Le patient souhaite une autre solution ? OUI (Si oui avis urologique) NON

Conclusion :

- Le patient ne présente pas de trouble particulier
- Le patient présente des problèmes d'ordre fonctionnel
- Il y a un risque de récurrence (PSA > 0,2ng/ml) → AVIS UROLOGIQUE

Date théorique de la prochaine consultation de surveillance : ____/____/____

Fiche à retourner au réseau RODA à l'aide de l'enveloppe T

Les critères d'inclusion :

- Patient atteint d'un cancer de la prostate
- Patient non inclus dans un protocole
- A la fin de la phase aigüe du traitement

RODA adresse un dossier de suivi au patient
qui contient :

- Un courrier explicatif du protocole
- **Un calendrier** que le réseau aura rempli avec les dates théoriques d'examen
- **Des ordonnances PSA pré-remplies**
- **Des fiches de suivi** à faire cocher lors des consultations
- Des enveloppes T pour retourner les fiches de suivi au réseau

RODA c'est aussi

Des livrets de coordination

6 consultations psychologue gratuites

L'appel de l'infirmière pour chaque patient

Le suivi des chimiothérapies per os

La surveillance alternée des cancers de la prostate, du rein et colorectal

A venir : des ateliers culinaires et de l'activité physique adaptée

N'hésitez pas à contacter RODA au 0 809 100 520 ou roda@reseau-roda.fr

Comment ça marche ?

Etape 1/4

Lors de sa consultation chez l'urologue, le patient est informé et adhère au protocole de suivi

L'urologue transmet la demande d'inclusion à RODA



Etape 2/4

En suivant le calendrier établi par RODA, le patient se rend chez son généraliste pour faire signer son ordonnance avant de se rendre au laboratoire



Etape 3/4

Munis des résultats, le patient se rend chez son généraliste pour faire remplir sa fiche de suivi



Le patient envoie sa fiche de suivi complétée à RODA



Etape 4/4

RODA transfère la fiche à l'urologue

